



LANATION

LA GUADELOUPE EN MOUVEMENT

BIMENSUEL : ANNÉE 1 • N°13 • 21 NOVEMBRE 2005

«QUE VIVE MAINTENANT LIBREMENT NOTRE NATION APRÈS DES SIÈCLES D'ÉTOUFFEMENT»

SOMMAIRE

EDITORIAL

Editorial : L'acte fondateur de la guadeloupe
Page 1

L'évènement : Le drame de la banane
Page 2

Le dossier : Le harcèlement moral
Page 4

International : La zone de libre échange des Amériques
Page 6

Culture et valeurs : Écrivains guadeloupeens(4)
Page 8

L'ACTE FONDATEUR DE LA GUADELOUPE

Le mois de novembre s'achève sans que les Guadeloupéens se souviennent et commémorent les **24 octobre et 24 novembre 1801**. Pourtant, après des siècles d'esclavage et de domination, une armée Guadeloupéenne prend le pouvoir à cette époque avec comme objectif de construire une société fraternelle, solidaire et humaine différente de celle qu'on leur avait imposée. Alors que cette épopée est oubliée comme beaucoup d'autres d'ailleurs avec la connivence active des Français qui ne manquent jamais une occasion de nous diminuer, on continue à commémorer les 27 mai et 21 juillet qui seraient des moments forts selon certains de notre histoire. Cette attitude est bien étrange car ces deux commémorations brillent par leur profonde ambiguïté. Le culte que certains vouent à SCHOELCHER est curieux. Son action n'a rien d'exceptionnel ou de décisif. Et puis c'est un étranger. Quand au 27 mai, date anniversaire de l'abolition de l'esclavage, il s'agit d'un jour de défaite pour les Guadeloupéens qui avaient pris le pouvoir et qui administraient leur pays selon leurs souhaits. Ces faits et comportements n'ont rien d'étonnant pour ceux qui connaissent la détermination française à assimiler c'est-à-dire à faire disparaître ceux qui sont tout simplement différents d'eux et qui souhaitent le rester. Drame d'un pays qui se croit supérieur et qui considère la colonisation comme une œuvre de civilisation afin d'humaniser les barbares que nous sommes. Nous qui sommes des Guadeloupéens, fiers de l'être et surtout désireux de le rester, nous disons à nos compatriotes que les 24 octobre et 24 novembre sont simplement des évènements fondateurs de la Guadeloupe et que le message transmis par nos ancêtres demeure encore actuel au moment où pour de l'argent on vend notre pays au plus offrant.

JEAN PAUL ELUTHER

L'ÉVÈNEMENT

LE DRAME DE LA BANANE

Alors que l'attitude des Européens sur l'agriculture menacent de faire capoter le «cycle de Doha» de libéralisation des échanges dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Union européenne (UE) vient de perdre une importante bataille dans l'interminable guerre de la banane latino-américaine. L'OMC a rejeté pour la seconde fois la proposition européenne, la jugeant inéquitable pour les pays d'Amérique centrale et latine. Depuis des années, les producteurs de bananes latino-américains soutenus par les grandes compagnies américaines (Chiquita, Del Monte...) dénoncent le traitement de faveur que l'UE réserve aux pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) et à leurs bananes. Les pays ACP et les producteurs communautaires craignent, au contraire, de voir le marché européen inondé par une «banane dollar» moins chère que la leur. Condamnée à la fin des années 90 par l'OMC, l'UE a dû accepter de remplacer son complexe et contesté régime de quotas par un système reposant exclusivement sur des droits de douane. Ce dernier doit entrer en vigueur le 1er janvier 2006, mais les deux camps peinent à se mettre d'accord sur le tarif à appliquer aux importations de ce fruit en Europe. D'où l'arbitrage de l'OMC. En août, l'organisation internationale, sur plainte des exportateurs latino-américains, a déjà rejeté la première proposition de l'UE. Rebelote en octobre. Le motif reste le même : le tarif est trop élevé et ne permettrait pas aux producteurs de banane dollar de conserver leur part de marché en Europe, contrairement à ce qu'affirme l'exécutif européen. Actuellement, les producteurs de l'UE (les Antilles françaises et

les Canaries principalement) détiennent 20 % du marché, les pays ACP (Cameroun, Côte-d'Ivoire et les îles Caraïbes essentiellement) un peu plus de 20 %, le reste étant absorbé par les producteurs latino-américains (Equateur en tête). La Commission européenne a pris acte du rejet par l'OMC du tarif douanier prévu par le nouveau régime d'importations des bananes dans l'Union européenne et annoncé qu'elle allait négocier «sans délai» avec les plaignants latino-américains en souhaitant que chacun coopérerait pour trouver une solution mutuellement acceptable dans le délai restreint fixé par l'OMC. Dans le jugement rendu lundi, le panel des arbitres de l'OMC a jugé que le droit de douane de 230 euros (279 dollars) par tonne que l'UE veut appliquer sur les importations de bananes en provenance d'Amérique latine était trop élevé pour permettre aux pays latino-américains de maintenir leur part du marché européen et qu'il devait donc être revu à la baisse.

Les baisses des tarifs douaniers européens sur les produits agricoles, sont observées avec beaucoup d'inquiétude en Guadeloupe où les plantations qui font vivre plusieurs dizaines de milliers de personnes sont menacées. Avec plus de 100 000 tonnes de bananes produites chaque année en Guadeloupe, expédiées en direction de l'Europe, ce produit occupe en effet une place prépondérante dans l'économie. Les planteurs ont énormément investi, pour répondre, à l'exigence de qualité, aux revendications des salariés, sur l'amélioration des conditions de travail et sur la préservation de l'environnement. Ce qui les rend totalement désarmés pour soutenir

une éventuelle compétition avec la « banane dollar » des multinationales américaines (Dole, Del Monte, Chiquita) qui exploitent de vastes plantations, notamment en Amérique centrale où les ouvriers agricoles sont surexploités et sous-payés, leurs salaires ne dépassant pas trois dollars par jour. Alors que les salariés de la Guadeloupe sont soumis au régime social nettement plus favorable. Le prix de revient des « bananes dollars » est ainsi six à sept fois inférieur à celui des bananes guadeloupéennes. A moins d'accepter de « payer le prix » du jeu de la concurrence en diminuant les salaires des ouvriers agricoles, les plantations sont condamnées. Les chiffres des exportations reculent sans cesse. Avec vingt-deux mille tonnes à l'exportation en 2004, contre plus de vingt-quatre mille tonnes en 2002, la Guadeloupe enregistre déjà une baisse spectaculaire de sa production, et voit l'emploi diminuer. À cela s'ajoute la dépendance des planteurs vis-à-vis des aides publiques notamment l'aide compensatoire, qui augmente à mesure que les prix baissent. Elle représente entre 40 % et 60 % des revenus des producteurs. De plus c'est une petite frange d'agriculteurs qui rafle la majorité des subventions. C'est ce qu'indique un réseau d'ONG et de chercheurs qui s'emploie à rassembler le maximum d'informations afin de pousser les gouvernements de l'Union européenne (UE) à se plier à cet exercice de transparence sous l'oeil bienveillant de la Commission européenne. Sept pays, dont la Grande-Bretagne, la Suède, la Finlande, le Danemark et la Belgique, ont déjà publié des listes nominales. La pression monte maintenant sur la France qui refuse de fournir des informations alors qu'elle est la première

bénéficiaire de la PAC, recevant à elle seule un quart de ce fonds européen, soit 9,4 milliards d'euros en 2004. Sur ce sujet Paris maintient l'opacité agricole. Cependant, on a besoin d'une PAC plus juste, et la transparence doit nous aider à aller vers cette autre PAC.

A défaut d'un règlement amiable, ce contentieux interminable pourrait à nouveau perturber les négociations commerciales multilatérales à l'OMC, comme cela avait été le cas en 2001 à Doha lorsque les pays africains avaient pris en otage l'accord sur le lancement du cycle pour que le traitement préférentiel que l'UE leur accorde en vertu de la convention de Cotonou soit garanti. Peter Mandelson a d'ailleurs réaffirmé lundi que les procédures établies par «l'exemption de Cotonou» demeurent «le meilleur moyen de faciliter une solution dans la longue saga de la banane».

Encore une fois, l'intégration rigide à l'Europe, la volonté de vendre à tous prix sur des marchés difficiles et les graves erreurs de politique économique qui ont consisté à assister nos producteurs engendrent de graves problèmes.

Le moment est venu de modifier le cours des choses en mettant en place une nouvelle politique de la banane fondée en priorité sur la vente sur le marché guadeloupéen. Avec la venue de touristes, notre marché dispose d'un potentiel non négligeable d'accroissement. Il est suffisant pour permettre à nos producteurs de produire en quantité et à un prix rémunérateur. Croire que l'on va changer la dynamique mondiale est démagogique car la plupart des pays défendent le libéralisme. En maîtrisant notre marché nous pourrions éviter les drames du libéralisme.

P. NOIRTE

LE DOSSIER

LE HARCELEMENT MORAL

Le harcèlement moral est aujourd'hui un des problèmes des relations de travail. Selon une étude européenne, 9 % des salariés (1,9 million et 10000 en Guadeloupe) subiraient humiliations, sarcasmes et autres brimades sur leur lieu de travail. Ces persécutions mènent les opprimés à la démission, la dépression, voire, parfois au suicide. Dépréciation du travail, tentatives d'isolement, surcharge de tâches : les tactiques de l'agresseur sont multiples, mais visent à faire de la vie (professionnelle et personnelle) du salarié un enfer. Heinz Leymann père de la notion de harcèlement moral au travail utilisait le terme de mobbing. Selon lui, " le concept de mobbing définit l'enchaînement, sur une assez longue période, de propos et d'agissements hostiles, exprimés ou manifestés par une ou plusieurs personnes envers une tierce personne (la cible). Par extension, le terme s'applique aussi aux relations entre les agresseurs et leur victime ". Christophe Dejourné, un des premiers chercheurs français à s'être intéressé aux conditions d'exécution du contrat de travail et à la socio-psychologie de la relation de travail, estime que " le harcèlement moral est une forme clinique de l'aliénation sociale dans le travail résultant de contraintes psychiques exercées de l'extérieur sur un sujet par l'organisation du travail, par les modes de gestion et d'évaluation ou de direction de l'entreprise ". Pour Marie-France Hirigoyen, la notion recouvre " toute conduite abusive se manifestant notamment par des comportements, des paroles, des actes, des gestes, des écrits,

pouvant porter atteinte à la personnalité, à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychique d'une personne, afin de mettre en péril l'emploi de celle-ci ou dégrader le climat de travail Depuis le 17 janvier 2002, le harcèlement moral a fait son entrée dans le code du travail et le code pénal. Comment se définit-il exactement ? Quelles sont les peines encourues ? Quelles sont les mesures de prévention ? Le harcèlement moral au travail est désormais défini par un nouvel article du Code du travail qui interdit les "agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte aux droits du salarié, à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel" (article L122-49 du Code du travail). Toute rupture du contrat de travail ou sanction qui reposerait sur une pratique de harcèlement moral est nulle de plein droit. Le Code pénal prévoit une sanction d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Le cadre du harcèlement moral est large : dès lors qu'il a lieu dans le milieu professionnel, l'interdiction vise aussi bien l'employeur que les salariés entre eux. Il n'est donc pas nécessaire qu'il existe un lien hiérarchique entre la victime et le "harceleur". Par ailleurs, la loi protège aussi bien la victime que les salariés qui ont témoigné de ces agissements. En premier lieu, c'est à l'employeur qu'il appartient de prévenir ces agissements, en sanctionnant, le cas échéant, tout salarié auteur de harcèlement

moral. Le règlement intérieur doit rappeler l'interdiction de toute pratique de harcèlement moral. Le rôle des représentants du personnel n'est pas négligeable puisque le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) peut prendre l'initiative d'actions de prévention. Les délégués du personnel disposent d'une procédure d'alerte qui leur permet de saisir l'employeur afin qu'il procède à une enquête lorsqu'ils constatent une situation de harcèlement moral ; le médecin du travail peut proposer des modifications de postes. Par ailleurs, une procédure de médiation a été instituée et peut être engagée par toute personne de l'entreprise s'estimant victime de harcèlement. Elle permet de rechercher la conciliation entre les parties. Enfin, le salarié concerné ou, s'il ne s'y oppose pas, les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise, peuvent saisir le Conseil de Prud'hommes et présenter les éléments de fait laissant supposer l'existence et le caractère répétitif d'un harcèlement. La partie adverse devra alors démontrer qu'il n'y pas eu de pratique répréhensible. Comment réagir pour que votre bureau ne devienne pas un enfer quotidien ?

Avant tout, il vous faut faire la part des choses, pour être certain qu'il s'agit bien de harcèlement. Etes-vous sûr(e) de ne pas avoir mal interprété certains propos ou reproches ? Ceux-ci ont-ils concerné uniquement votre travail, ou a-t-on véritablement cherché à vous rabaisser ? Pour vous aider à faire un bilan honnête de la situation, interrogez les collègues en qui vous avez confiance : ont-ils remarqué quelque chose d'anormal ? Se sentent-ils également

harcelés ? Cherche-t-on à vous renvoyer ?

Vous avez des doutes ? Vous devez, même si c'est très difficile, affronter directement la personne qui vous ennuie, pour vérifier que ce que vous ressentez est une réalité. Allez la voir, et demandez lui ce qu'elle vous reproche. Soit ses propos sont strictement professionnels, et vous repartez l'esprit tranquille, soit ses remarques débordent et sont injustifiées (on vous reproche votre accent, vos habits, vos relations...). En pratique, tout échec de communication démontre que vous avez affaire à un pervers. Réagissez froidement sans montrer que vous souffrez de ses propos, et coupez court.

Vous êtes tombé(e) sur un pervers, certes, mais ne vous laissez pas démolir : vous connaissez vos qualités, n'en doutez pas ! Dédramatisez. Vous avez une famille, des amis, des loisirs, le travail ne doit pas empiéter sur le reste de votre vie.

Contactez le plus vite possible le médecin du travail, ou, à défaut, votre généraliste, une infirmière, l'assistante sociale... Ils peuvent vous aider à exprimer vos sentiments, à comprendre le mécanisme du harcèlement. Alertes vos collègues, la direction des ressources humaines de l'entreprise, le supérieur de votre agresseur, les partenaires sociaux (délégués du personnel, syndicat, comité d'entreprise, inspection du travail). Bref, mettez les pieds dans le plat sans craindre que cela lui revienne aux oreilles. Parlez aussi avec vos proches.

J. RADEGONDE

INTERNATIONAL

LA ZONE DE LIBRE ÉCHANGE DES AMÉRIQUES

Le quatrième sommet des Amériques qui vient de se tenir dans la station balnéaire argentine de Mar del Plata s'est en effet décliné au pluriel. Initiés à Miami en 1994 par le président Clinton, ces rencontres hémisphériques avaient pour ambition de construire un espace commercial unique. L'invention de ces rencontres continentales en revient à George Bush père et avait pour ambition - selon son propos - d'armer le nouveau monde contre l'agressivité économique de l'Europe et de l'Asie. Son successeur démocrate, tout comme l'actuel locataire de la Maison Blanche, en ont adopté le principe. Onze ans et trois sommets plus tard, ce grand projet qui devait entrer dans le concret en 2005 est toujours un chantier ouvert et inachevé. Les Amériques ont été à Mar del Plata partagées sur l'opportunité de l'ambition. La ZLEA (Zone de libre échange des Amériques), l'ALCA en espagnol n'a pas été mentionnée dans le communiqué final.

Comment en est-on arrivé là ? La flamboyance verbale du chef de l'Etat vénézuélien, qui a fait mouche dans les médias, aurait-elle rayé le logiciel préparé à Washington ? Elle a incontestablement irrité la délégation des Etats-Unis. Mais le ralliement du président Hugo Rafael Chavez aux positions défendues par ses homologues argentin et brésilien suggère d'autres hypothèses. L'optimisme diplomatique qui avait accompagné la fin de la guerre froide avait touché les Amériques. La paix et la démocratie avaient emporté les dictatures du cône sud-américain et

réduit les conflits centraméricains. Les Etats-Unis avaient rapatrié leurs conseillers militaires et offert une nouvelle donne à leurs voisins du sud. Le contexte de l'époque donnait une crédibilité à cette alliance nord-sud négociée, respectueuse du point de vue de chacun. Des groupes de travail se sont mis en place. Mais très vite l'évidence de fortes contradictions économiques et agricoles, pour l'essentiel, ont empêché toute avancée significative. Portée par l'objectif et un agenda indifférents aux difficultés la machine ZLEA s'est embourbée.

Un contexte international plus rude a durci les contradictions. Les attentats commis à New York et Washington le 11 septembre 2001 par la mouvance terroriste Al Qaida ont changé les règles du jeu. Les Etats-Unis ont partiellement retrouvé un discours plus directif avec leurs partenaires latino-américains. Mais accaparés par le théâtre moyen-oriental et en l'absence de menace concurrente effective sur leur « arrière-cour » traditionnelle, ils n'ont pas exercé de contraintes particulières sur leurs partenaires du sud. Tout en assurant les Etats-Unis de leur soutien dans la lutte contre les organisations terroristes les latino-américains ont suivi des cheminements de plus en plus contrastés. Beaucoup d'élections ont remis en cause le « consensus de Washington », les politiques économiques conseillées par le FMI, la BID (la Banque interaméricaine de développement), la BM (banque

mondiale), et les Etats-Unis. Le mécontentement social provoqué par les retombées d'ouvertures commerciales brutales, d'une extension des privatisations aux services publics et au système de protection sociale et de retraite, a porté aux gouvernements des équipes plus attentives aux revendications collectives, et de sensibilité nationaliste.

La conférence de l'OMC qui s'est tenue à Cancún au mois de septembre 2003 a cristallisé cette fracture géopolitique américaine, un divorce tranquille entre certains pays latino-américains et les Etats-Unis. Sous l'impulsion du Brésil qui a su construire des alliances africaines et asiatiques, un groupe de nations, le G-20 - connu ultérieurement sous le nom de G-X - a bloqué les compromis négociés entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Ce groupe prenant le discours commercial des puissances économiques mondiales au pied de la lettre a exigé d'authentiques concessions mutuelles et créé un rapport de forces inédit. Leur affirmation commerciale forte a trouvé un relais diplomatique inattendu au moment de la crise irakienne. Beaucoup ont alors signalé tout aussi fermement leur opposition à l'action unilatérale engagée par les Etats-Unis.

Washington a réagi en mettant un bémol sur son ambition commerciale hémisphérique. La ZLEA, l'ALCA, n'étant plus un horizon crédible et réaliste, les Etats-Unis ont alors engagé une série de négociations bilatérales, nécessairement asymétriques, avec les nations les moins à même de défendre leurs intérêts. Le Mexique, bien que tenté par le G-20, bien qu'hostile à toute forme d'intervention hors

du cadre de l'ONU, apparaissait finalement prisonnier du traité bilatéral signé avec le Canada et les Etats-Unis, l'ALENA. Ce modèle a été étendu aux pays d'Amérique centrale, puis à l'Amérique andine, et enfin aux petits Etats membres du Mercosul/Mercosur.

Les autorités nord-américaines ont-elles jugé que cette stratégie de contournement du Brésil et de ses alliés était arrivée à maturation ? Il est certain que si cela était le cas, l'insistance avec laquelle ils ont souhaité introduire une mention au projet de ZLEA a échoué. L'Amérique dite Moyenne, du Mexique à la Colombie, liée par des accords bilatéraux signés ou en cours de négociation avec Washington a en effet relayé le souhait nord-américain. En revanche le groupe de pays initiateurs du G-20, le Mercosul/Mercosur, rejoints par le Venezuela a grippé cette tentative. Plus préoccupant pour Washington, le Venezuela et le Mexique ont saisi l'opportunité du sommet de Mar del Plata pour annoncer leur intention de rejoindre le Marché commun du sud. Il est possible que la prochaine conférence de l'OMC à Hong Kong dans quelques semaines permette d'aplanir certaines difficultés entre nord et sud des Amériques. En tous les cas la visite officielle effectuée par le président Bush au Brésil, au lendemain de l'échec de Mar del Plata, révèle la prise en compte de la pluralité de l'hémisphère occidental, et peut-être d'une bipolarité régionale émergente.

J. CUVELIER

LES ÉCRIVAINS GUADELOUPÉENS (4)

ERNEST PEPIN

Ernest Pépin se place résolument dans la filière créoliste de la littérature antillaise. Il est avant tout poète, débutant en 1984 avec « Au verso du silence ». En 1991 un deuxième recueil, « Boucan de Mots Libres », affirme plus nettement sa vocation créole par le fait même qu'il est bilingue et que, de surcroît, il a été couronné par le prestigieux prix "Casa de las Américas" à la Havane.

A cette première consécration intercaribéenne s'ajouta une autre qui, elle aussi, se déroule dans la région des Antilles pour mieux marquer son enracinement. Pépin remporta en 1997 le prix RFO avec Tambour-Babel, roman qui réhabilite le personnage du "tanbouyé" inventant de ses doigts magiques une "langue pour remplacer toutes les langues". Tel Raymonique, le "vonvon noir", le "divin joueur du tambour N'Goka" d'un plat de porc aux bananes vertes d'André et Simone Schwarz-Bart. Eloi "faisait danser les arbres, donnait du ballant au vent, résonnait au cœur des animaux et voltigeait les hommes dans une transe irrésistible". Mais son art risque de disparaître, ni son fils légitime, Napo, ni son fils spirituel Bazille ne rivaliseront avec lui. Tradition léguée de père au fils, le lewoz est piètrement interprété par la jeune génération, au point que cette langue qui peut dire "ce que langue ne peut dire" est menacée de disparition. Musique d'origine africaine, le lewoz et autres rythmes (toumblack,

roulé, grage, kaladgia, mindé) joués sur les tambours atteste, contrairement à la biguine et la mazurka, danses de la plantation nettement empruntées aux "Béké", les origines Africaines dans une Guadeloupe de plus en plus assimilée et assistée, ressemblant à un cadavre qui "flottait encore sans irriguer le quotidien. Ce n'était plus qu'un baobab desséché, un fétiche fatigué" (Tango de la haine,).

Au même titre que le conteur et la conteuse, la figure du tambouyé est célébrée et commémorée dans l'écriture. Ainsi, Salve et Salive rendait hommage à un des plus célèbres joueurs ka, Velo (1931-1984), célèbre percussionniste guadeloupéen qui fit des tournées en France avec "La Brisquante" et dont les funérailles furent massivement suivies par une foule tétanisée par la mort de celui qui séduisait chacun, touriste ou non.

A côté des traditions musicales, Pépin s'inspire aussi largement des croyances magico-religieuses dont la Guadeloupe regorge. Ainsi, L'Homme au Bâton emprunte son titre à une croyance populaire selon laquelle une espèce de "succube" ou "dorliss" s'introduit dans les chambres de vierges pour les dépucler et les rendre enceintes. Explication fantaisiste, superstitieuse histoire collective pour compenser l'absence des pères et l'irresponsabilité des hommes antillais. Ce mythe intéresse Pépin dans la mesure où il peut le

défolkloriser , le sortir de son contexte magique .

Avec Le Tango de la haine, Pépin fait oeuvre de sociologue, se penchant sur les très tendus rapports entre les sexes aux Antilles. Le conflit qui déchire Abel et Nikita est imputé pour une large part aux rôles figés, et surtout historiquement engendrés par l'Histoire de l'esclavage et de la colonisation. Les hommes seraient victimes de l'émancipation féminine, leur machisme désuet est inutile devant les émancipées qui les renvoient à leurs anciens maîtres. Les hommes frimaient encore, mais un à un ils rejoignaient l'armée des vaincus. La douleur les poussait dans un univers d'éclopés: dépression nerveuse, suivi psychologique, tentative de suicide, tentative de meurtre, chômage volontaire (pour ne pas payer une pension exorbitante), prison... (Tango,)

L'effondrement des familles, la montée de l'individualisme, est aussi la conséquence du mimétisme et de l'aliénation ("Nous nous sommes persuadés que la vraie vie est ailleurs, en métropole",). La modernisation des assistés, la consommation de biens français, bref, après la colonisation, c'est à la mondialisation de faire dériver la Guadeloupe. Tout l'imaginaire Guadeloupéen avait reflué devant la déferlante de la l'assimilation. La culture se muait en folklore pour touristes sans que pour autant les autres modes d'exister fussent maîtrisés. Le vieux code issu de la plantation se faisait submerger par un autre à la fois cosmopolite, citadin et petit-bourgeois: [...] On importait champagne sur champagne, voiture sur voiture (Tango,). Cet état de choses ne fait qu'accuser l'écart entre les rêves de la créolité et la réalité. Nous parlions de culture créole tandis que les avions déversaient des sapins de Noël, des dindes et même de la

neige. Nous recherchions les formes d'une souveraineté et de plus en plus nous étions dépossédés de tout. Nous voulions nous ouvrir au monde mais le monde ne nous donnait que des « tours opérateurs », des hôtels défiscalisés, et des montagnes de drogue. Et de plus en plus nous habitions une réserve dorée par les fonds européens en nous déchirant entre nous pour faire passer le temps ou pour nous donner l'illusion de résister (Tango,). Pépin tire aussi amplement profit du paradigme migratoire cher aux auteurs de la diaspora noire, et plus spécifiquement antillais. De toute "errance" dans l'un ou l'autre pays, il ressuscite le souvenir, creusant l'exil comme condition dysphorique. A l'instar de Patrick Chamoiseau qui s'auto-consacre "Marqueur de paroles", Pépin se désigne "Laveur de mots", tambourinant à l'oreille en nous faisant écouter non une confusion babélique, mais plutôt un chant universel, s'irriguant à la fois aux grands auteurs (Borges, Char, Saint-John Perse, Glissant) et à « l'oraliture » de l'arrière-pays guadeloupéen.

ÉCRITS PRINCIPAUX

Romans :

L'Homme au Bâton. Paris: Gallimard, 1992; Gallimard (folio), 1997.

Tambour-Babel. Paris: Gallimard, 1996.

Le Tango de la haine. Paris: Gallimard, 1999.

Cantique des tourterelles. Paris: Écriture, 2004.

Poésie :

Au verso du silence. (préface de René Depestre) Paris: L'Harmattan, 1984.

Salve et Salive. (éd. bilingue). La Habana: Casa de las Américas, 1991.

Boucan de Mots Libres / Remolino de palabras libres (éd. bilingue). La Habana: Casa de las Américas, 1991.

Babil du songer. Kourou: Ibis Rouge, 1997.

Africa-Solo. Ivry-sur-Seine: Éditions A3, 2001.

LIVRES POUR LA JEUNESSE

Coulée d'or. Paris: Gallimard (jeunesse), 1995.

L'écran rouge. Paris: Gallimard (jeunesse), 1998.

La souffrière. (illustré par Claire Mobio) Paris: Agence de la francophonie (CEDA) / Montréal: Hurtubise, 2001.

Lettre ouverte à la jeunesse. Pointe-à-Pitre: Éditions Jasor, 2001.

Nouvelles:

"La revanche d'Octavie". Écrire la «parole de nuit» ; La nouvelle littéraire antillaise. Paris: Gallimard (folio, essais), 1994: 67-78.

"La Bourrique du Diable". Noir des Îles (collectif). Paris: Gallimard, 1995: 127-58.

"L'envers du décor". Paradis Brisé, nouvelles des Caraïbes. Collection Étonnants Voyageurs. Paris: Hoëbeke, 2004: 171-197.

.

GISELE PINEAU

Gisèle Pineau est née à Paris en 1956. Son père a quitté la Guadeloupe en 1943, répondant à l'Appel du 18 juin lancé par le Général de Gaulle. Il s'engage dans les Forces Françaises Libres et combat pour la France envahie par l'armée allemande. Il reste dans l'armée après la Seconde Guerre Mondiale. En 1961, après son mariage et un séjour au Congo, il retourne en Guadeloupe en congé fin de campagne. Il retrouve au pays sa mère toujours battue par son mari qu'on appelle « le bourreau ».

La grand-mère, Man Ya, sera une figure récurrente de l'œuvre de Gisèle Pineau. On la retrouve dans son récit *L'exil* selon Julia et dans son roman de jeunesse *Un papillon dans la cité*.

La famille, qui s'est entre-temps agrandie - six enfants -, regagne la France avec Man Ya. La France devient le pays de l'exil pour Gisèle Pineau, exil vécu par procuration auprès de Man Ya qui raconte la Guadeloupe, les contes, les mystères du pays perdu. Le racisme, l'intolérance et la force des préjugés rencontrés chaque jour nourriront plus tard l'œuvre de Gisèle Pineau qui s'attache, dans son écriture, à mettre en scène des personnages en but à la violence et l'injustice de ce monde (in: *L'Espérance-macadam*; *L'Âme prêtée aux oiseaux*).

De 1970 à 1972, la famille vit en Martinique. C'est la redécouverte d'une culture, d'une langue (le créole), d'une histoire qui apparaîtront dans *Femmes des Antilles*, *traces et Voix*, 150 ans après l'Abolition de l'Esclavage.

Le père prend sa retraite en 1973 et rejoint la Guadeloupe où il

s'installe définitivement avec sa famille.

En 1975, Gisèle Pineau qui vient d'obtenir son baccalauréat, s'inscrit à l'Université de Paris X Nanterre. Elle suit, pendant deux années, des études de Lettres Modernes qu'elle abandonne faute d'argent. Elle devient infirmière en psychiatrie en 1979, se marie et repart pour la Guadeloupe où elle exercera pendant près de vingt ans sa profession au Centre Hospitalier Psychiatrique de Saint-Claude. Depuis sa réinstallation à Paris en automne 2000, elle mène toujours, parallèlement à sa carrière d'écrivain, cette autre profession qui, dit-elle, équilibre sa vie.

Oeuvres principales:

Romans :

La Grande Drive des esprits. Paris: Le Serpent à Plumes, 1993.

L'Espérance-Macadam. Paris: Stock, 1995.

L'Exil selon Julia. Paris: Stock, 1996.

L'Âme prêtée aux oiseaux. Paris: Stock, 1998.

Chair piment. Paris: Mercure, 2002.

Romans pour la jeunesse:

Un Papillon dans la cité. Paris: Sépia, 1992.

Le Cyclone Marilyn (illustré par Béatrice Favereau). Montréal: Hurtubise HMH, 1998; Paris: L'Élan Vert, 1998.

Caraïbe sur Seine. Paris: Dapper, 1999.

Case mensonge (illustré par Sylvain Bourrières). Je Bouquine 206 (avril 2001); Je Bouquine 153 (mai 2004); Paris: Bayard jeunesse, 2004.

C'est la règle. Paris: Thierry Magnier, 2002.

Les Colères du volcan. Paris: Dapper, 2004.

SUIVEZ L'ACTIVITE DE LA CONVENTION POUR UNE
GUADELOUPE NOUVELLE EN VOUS RENDANT SUR SON SITE
INTERNET(<http://guadeloupeconvention.typepad.com>) OU EN
TELEPHONANT AU : 0690488641



POUR DONNER UNE NOUVELLE CHANCE À LA GUADELOUPE, REJOINDRE
UN PARTI ATTACHÉ AUX PRINCIPES DE LA DÉMOCRATIE ET DÉTERMINÉ À
DÉFENDRE EN TOUTES CIRCONSTANCES LA GUADELOUPE , ADHÉRER A
LA CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE, EN LIGNE OU EN
NOUS ÉCRIVANT AU 22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC OU PAR COURRIEL :
(guadeloupeconvention@wanadoo.fr).

LA NATION

22 BIS RUE ALEXANDRE ISSAC POITE A PITRE

FONDATEUR : CONVENTION POUR UNE GUADELOUPE NOUVELLE

DIRECTEUR DE LA REDACTION /REDACTEUR EN CHEF : JEAN PAUL

ELUTHER RÉDACTION : ELUTHER ENA ; J. CUVELIER ; PAUL NOIRTE ; J.RADEGONDE ;
A.JEREMY